



Inspection et contrôle des établissements de tourisme

114 agents assermentés à l'épreuve de la relance post-Covid



Le ministre Siandou Fofana (au centre), a mis en mission ses collaborateurs. (Photo : Dr)

Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a procédé le 4 juin à l'hôtel Tiama, au Plateau, à la remise officielle des insignes à la seconde vague de ses collaborateurs en charge de l'évaluation de l'offre des réceptifs hôteliers, de restauration, du divertissement et du voyage.

En leur remettant officiellement leurs insignes, le 4 juin, à l'hôtel Tiama au Plateau, le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, s'est dit confiant face aux compétences de ses nouveaux agents assermentés pour l'inspection et le contrôle des établissements de tourisme et optimisme quant au rebond de l'industrie touristique après le bémol de la crise de la Covid-19. Ils sont 114 agents assermentés à avoir reçu leurs cartes officialisant leur mission. Ils rejoignent une première vague de 72 inspecteurs et contrôleurs déjà actifs. Et tous imprégnés des règles déontologiques éthiques et civiques de leur assermentation, conformément au Code du tourisme édicté en 2014. Siandou Fofana leur a rappelé les valeurs dont ils devront faire preuve dans l'accomplissement de leurs tâches. « Mesdames et messieurs les agents assermentés, votre mission exige de vous, rigueur, abnégation, persévérance, responsabilité, intégrité, honnêteté, tolérance et probité », a exhorté Siandou Fofana. Avant d'indiquer qu'outre ces huit vertus cardinales, ils devront « s'approprier la déontologie du corps des agents assermentés enseignée lors des sessions de formation » et de garder comme bréviaire et à l'esprit le serment sacramental qu'ils ont prêté devant le Tribunal. Au-delà de leur efficacité pendant les contrôles et les inspections des établissements de tourisme (hôtels, restaurants, night-clubs, agences de voyage, etc.) d'une part et d'autre part, de leur maîtrise des procédures pénales en matière de tourisme, le ministre du Tourisme et

des Loisirs voue à ces agents, une dimension motrice dans la relance de l'industrie touristique après le sinistre causé par la Covid-19. Une relance qui devrait être facilitée par la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire » qui guide l'action gouvernementale dans le secteur touristique avec pour ambition de positionner la destination Côte d'Ivoire dans le Top 5 africain.

La Jmt 2021 en ligne de mire, la Can 2023 en filigrane...

Le ministre Siandou Fofana a, à cet effet, exhorté l'Inspecteur général du ministère, Georges Boka Bi, ainsi que tous les agents, à s'ériger en acteurs opérationnels. En effet, de la qualité de leurs inspections et contrôles dépend la fiabilité et la viabilité des objectifs susmentionnés. Toutes choses qui devraient se jauger par la capacité de la Côte d'Ivoire à accueillir les grands événements à venir. En effet, après le Forum mondial sur l'investissement touristique en Afrique tenu à Abidjan du 20 au 22 février 2020, en 2023, la Côte d'Ivoire abritera la 34e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football (Can 2023). Mais avant cette date, le pays accueillera cette année, pour la première fois, les festivités officielles de la Journée mondiale du tourisme, le 21 septembre 2021, et le congrès de l'Union postale universelle (Upu). « Ces trois événements de portée continentale et mondiale qui vont drainer du monde, et seront l'occasion de rehausser l'image de la Côte d'Ivoire, terre d'accueil et d'hospitalité. Pour accueillir ce grand nombre d'invités, il importe d'avoir une offre touristique qui réponde aux standards internationaux en termes d'hébergement, de restauration, etc. En effet, la qualité de l'offre touristique est pour nous le gage de la réussite de ces événements. C'est pourquoi chers agents assermentés, votre mission est essentielle », a indiqué Siandou Fofana.

FAUSTIN ÉHOUMAN